



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune
de Perly-Certoux est convoqué pour
le jeudi 21 juin à 20 heures**

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 24 mai 2018**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Informations diverses
- C. Rapports de commission**
 - 1. Rapport oral de la Commission *ad hoc* Maison de la douane sur la gestion du restaurant communal du Centre de vie intergénérationnel
- D. Propositions du Conseil administratif**
 - 1. Délibération No 06-2018 sur l'achat du mobilier pour le restaurant communal du Centre de vie intergénérationnel
- E. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- F. Propositions individuelles & questions**

Pour M. Christian Cheyroux, Président
Jacques Nierlé,
Secrétaire